



# BIENVENUE AUX JARDINS DE WALLONIE

COMMUNE DE SENEFFE



**Les Jardins de Wallonie** S.R.L.  
agrée par la S.W.L. pour les communes de  
Les Bons Villers  
Pont-à-Celles  
Senefte



# BIENVENUE AUX LOCATAIRES DES JARDINS DE WALLONIE

Welcome home !  
Bienvenue chez vous !

Arriver dans un nouveau logement c'est démarrer une nouvelle aventure !  
Pour certains, cela signifie emménager dans un nouveau quartier, dans une nouvelle commune, dans une nouvelle province ou région. Cela peut représenter beaucoup de nouveautés en même temps.

Qu'il s'agisse de trouver une école pour ses enfants, un club sportif ou culturel pour les membres du ménage, ou encore une aide administrative ou sociale, cela peut être déstabilisant en plus du déménagement en tant que tel.

La farde qui vous est remise, en plus de vous permettre d'y ranger votre contrat de bail, votre état des lieux d'entrée, votre guide du locataire ou toute autre brochure et document en lien avec le logement public, vous offre un recueil de renseignements aussi utiles qu'indispensables.

Vous y trouverez les infos relatives à l'administration communale de votre nouveau lieu de résidence, aux services de secours, au Centre Public d'Action Sociale, au Plan de Cohésion Sociale, aux écoles du réseau officiel ou libre, des clubs de sports et d'activités culturelles, aux lignes de bus et de train à proximité de chez vous, aux horaires de ramassage de vos déchets, etc etc etc.

N'hésitez pas à vous accaparer cette farde et son contenu, ne l'égariez pas, rangez-la bien précieusement, si vous n'en avez pas besoin aujourd'hui, elle vous sera probablement utile, demain ou après-demain.

Nous vous souhaitons, à nouveau, la bienvenue au sein de la SLSP Les Jardins de Wallonie.

Olivier Devaux  
Directeur Gérant





# Contrat de bail

## Etat des lieux

### Guide des locataires





# Dans mon logement public...



## Je dois :

- Entretien le logement et ses extérieurs
- Nettoyer régulièrement les gouttières et/ou les corniches
- Contrôler régulièrement la pression de la chaudière
- Chauffer le logement régulièrement et uniformément
- Remplacer les piles du thermostat quand cela est nécessaire
- Aérer quotidiennement toutes les pièces du logement
- Actionner régulièrement les différentes vannes d'arrêt (évier cuisine – w .c. – lavabo salle de bains)
- Nettoyer les mousseurs évier cuisine, lavabo salle de bains, baignoire et remplacer si nécessaire
- Entretien les jardins, la terrasse et les haies
- Protéger le compteur d'eau contre le gel en hiver
- Faire vider la fosse septique régulièrement et au minimum tous les 5 ans ou avant de quitter le logement
- Signaler les problèmes techniques le plus rapidement possible (071/84.56.46)
- Remplacer les piles des détecteurs de fumée quand cela est nécessaire
- Gérer vos déchets



## Je peux :

- Repeindre les murs et plafonds du logement mais remettre en état similaire à l'entrée lorsque vous quittez le logement
- Tapisser les murs (pas de fibre de verre) et détapisser lorsque vous quittez le logement
- Réaliser un potager mais le jardin devra être remis en état à la sortie du logement
- Poser des films plastiques de discrétion sur les vitrages (à enlever à la sortie du logement)
- Installer une hotte à filtre à charbon
- Détenir des animaux de basse-cour ou N.A.C moyennant autorisation de la société

## Je ne peux pas :

- Détenir des bonbonnes de gaz
- Utiliser un appareil de chauffage au pétrole
- Réaliser des travaux intérieurs ou extérieurs sans avoir fait une demande écrite à la société et après avoir reçu un accord de celle-ci
- Installer un abri de jardin sans accord écrit de la société
- Supprimer des haies ou des arbres existants dans le jardin du logement
- Fixer une tente solaire sur la façade
- Installer une parabole, antenne T.V ou radio contre les murs, dans les jardins et dépendances du logement
- Aménager des locaux de vie dans le grenier
- Clôturer les devantures des maisons
- Boucher les aérateurs des châssis
- Installer des volets extérieurs aux différentes fenêtres
- Installer des dalles de polystyrène au plafond des différents locaux du logement





# energuide.be

Les bonnes pratiques à adopter chez vous

1

**ELECTROMENAGERS**  
Combien  
consomment-ils  
par an ?



2

**CHAUFFAGE**  
Comment régler  
mes vannes  
thermostatiques ?



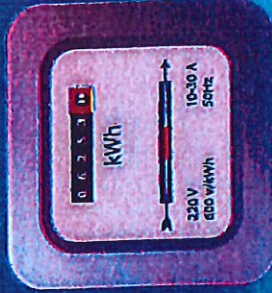
3

**CHAUFFAGE**  
Purger  
mon radiateur  
en 3 étapes



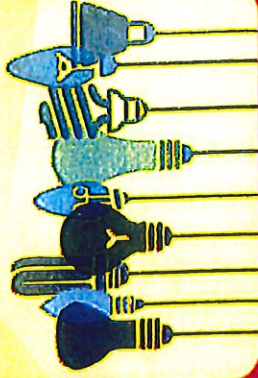
4

**ELECTRICITÉ**  
Le watt (W) et le  
kilowattheure (kWh),  
c'est quoi ?



5

**ÉCLAIRAGE**  
Petit guide  
de l'éclairage :  
quelle  
ampoule  
choisir ?



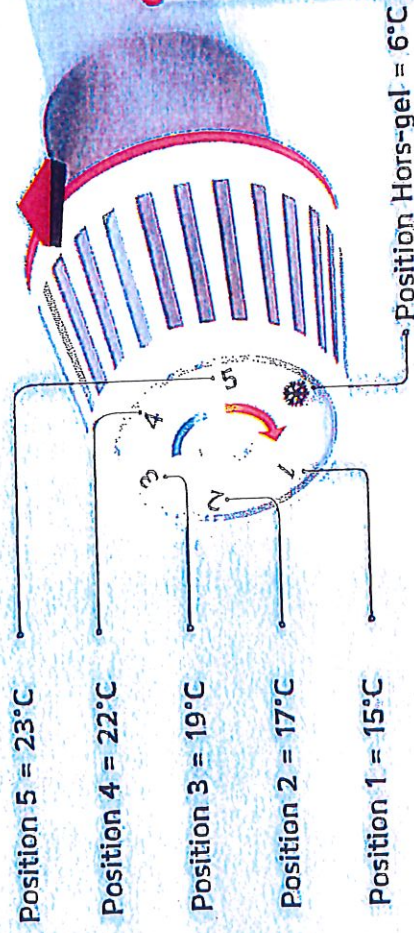
by  
Sibelga

Découvrez tous nos conseils sur : [energuide.be](http://energuide.be)



# Comment régler mes vannes thermostatiques ?

- > Chaque gradation correspond à un niveau de température visé : de 1 (le moins chaud) à 5 (le plus chaud).
- > Quand la température ambiante baisse, le mécanisme de la vanne s'ouvre pour laisser entrer l'eau chaude dans le radiateur.
- > La position hors-gel protège l'installation en cas de gelées.



Ouvrez les vannes thermostatiques à fond (5) dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance ou thermostat sans fil (généralement le séjour).

Si vous trouvez qu'il ne fait pas assez chaud le matin, ne déréglez pas les vannes, mais faites démarrer le chauffage plus tôt.

Une fois paramétré, moins, modifiez la position de chaque vanne afin d'éviter le grippage du mécanisme.





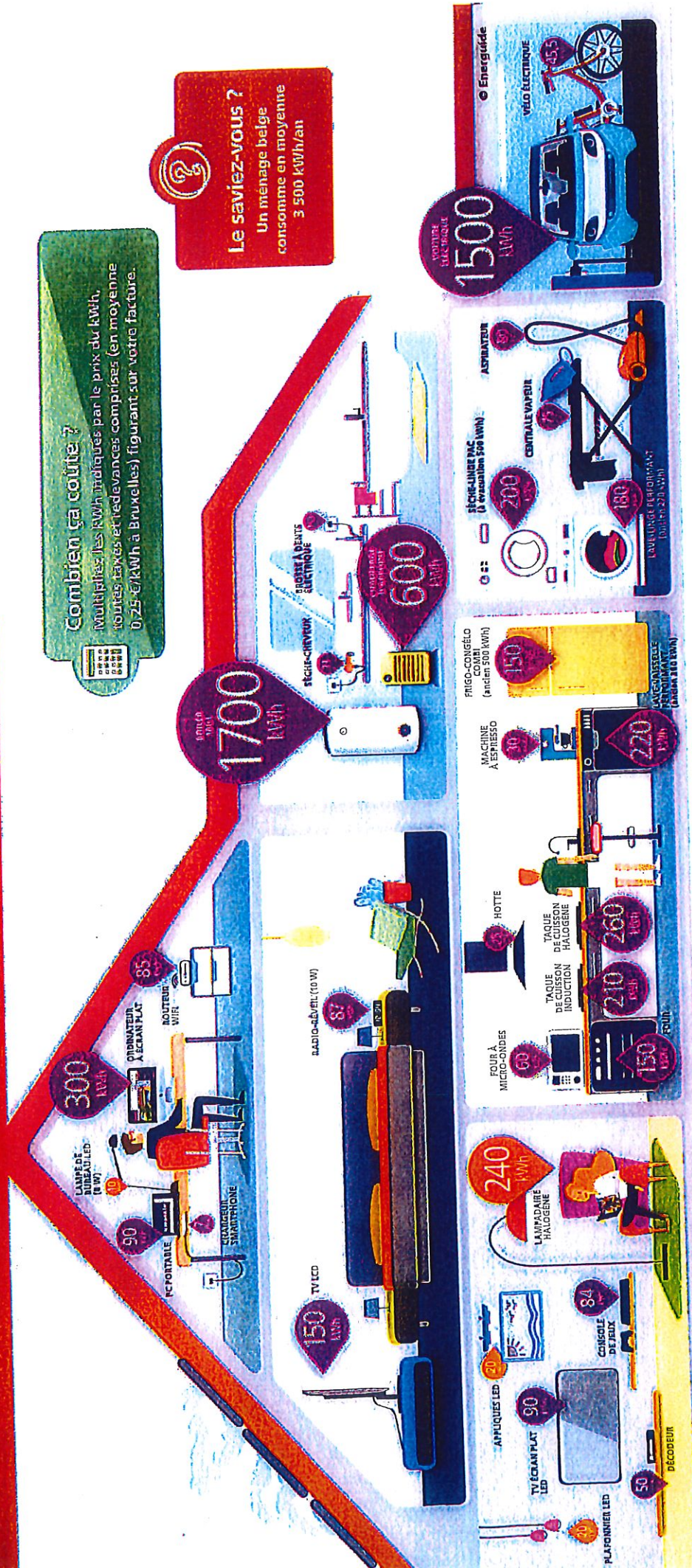
# Électroménagers : combien consomment-ils par an ?

Pour faire des économies d'énergie, il faut identifier les appareils qui consomment le plus. Ensuite agir : les débrancher, les utiliser moins ou même les remplacer.

## Combien ça coûte ?

Multipliciez les kWh indiqués par le prix du kWh, toutes taxes et redevances comprises (en moyenne 0,25 €/kWh à Bruxelles) figurant sur votre facture.

**Le saviez-vous ?**  
Un ménage belge consomme en moyenne 3 500 kWh/an



**Contrôler la consommation d'un appareil ?**  
Il vous suffit d'insérer un wattmètre mobile entre la prise murale et la prise de l'appareil. Ce petit appareil est en vente dans les magasins de bricolage.

**La veille, ça coûte cher... pour rien**  
Découvrez le top 5 des appareils les plus énergivores, même lorsque vous ne les utilisez pas, en visitant la page [www.energuide.be/fr/questions-reponses/comment-detecter-et-eliminer-la-consommation-de-veille](http://www.energuide.be/fr/questions-reponses/comment-detecter-et-eliminer-la-consommation-de-veille)

Les chiffres de consommation correspondent à des usages moyens en conditions normales (source : Homegrade)



# Le watt (W) et le kilowattheure (kWh), c'est quoi ?

## Ne confondez plus !

### Watt (W)

C'est une unité de mesure énergétique qui réfère à la puissance de votre appareil. Plus un appareil est puissant, plus son nombre de watts est élevé. Par exemple, votre four à micro-ondes a une puissance maximale de 1 000 W.



### Kilowattheure (kWh)

C'est une unité de mesure énergétique qui réfère à la consommation de votre appareil.

Par exemple, 1 kWh correspond à l'énergie consommée par un appareil de 1 000 W pendant 1 heure.

= 1 kWh

## Parlez en kilowattheure (kWh)...

Quand vous parlez de votre consommation énergétique, c'est d'ailleurs à partir de cette information que votre fournisseur établit votre facture d'électricité.



### Le saviez-vous ?

Le watt et le kilowattheure doivent leur nom à James Watt, ingénieur écossais né en 1736 et inventeur de la machine à vapeur.



Que fait-on avec **1 kWh**



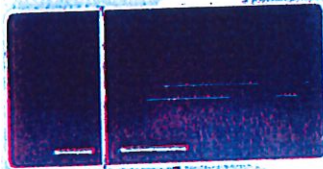
3 à 5h télévision



4 mois smartphone



1/2 journée ordinateur, portable



1 journée réfrigérateur



1 cycle lave-linge



1 à 1,5 jour éclairage LED



5 km

avec une voiture électrique





# 4 Petit guide de l'éclairage : quelle ampoule choisir ?

Aujourd'hui les ampoules classiques ne sont plus une option. Ce sont les LED qui comptent. Leur flux lumineux continue à augmenter de manière exponentielle année après année. Le comparatif proposé ci-dessous est dès lors en constante évolution.

## Le saviez-vous ?

En changeant une lampe de 60 W par un LED, vous paierez 4,4 € / an au lieu de 24,4 € / an. Ainsi vous pouvez réduire vos coûts énergétiques de 70 à 90%.



**INDICATION :**  
quelle puissance de lampe LED choisir ?



nombre de watts d'une ancienne ampoule

10

=

nombre de watts d'une nouvelle lampe led



Par ex. : à une ampoule classique de 60 W correspond une ampoule LED de 7 W (700-810 lumens)



## Éclairage LED : quelle couleur choisir ?

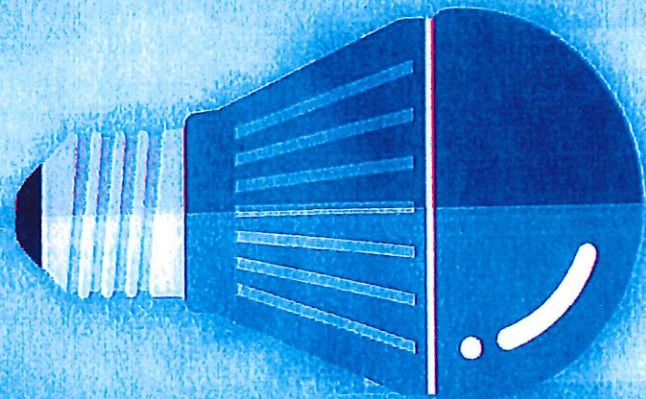
La température de couleur d'une lampe s'exprime en degrés Kelvin (K). Plus elle est élevée, plus la couleur est froide (aspect bleuâtre).

Blanc froid 5 500 à 6 000 K	Eclairage professionnel : garage, atelier, salle de sport
Blanc neutre 4 000 à 4 500 K	Eclairage de bureaux, bureaux, showrooms
Blanc chaud 2 500 à 3 000 K	Eclairage domestique : Salle à manger, cuisine
Blanc qui tire vers le jaune +/- 2 200 K	Eclairage tamisé : lampes d'ambiance chambre, salon



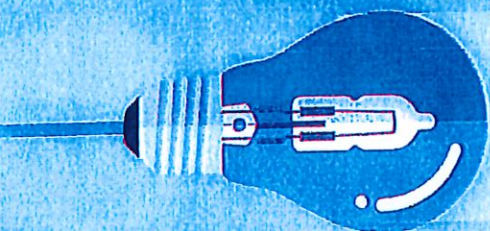
## PENSEZ EN LUMENS...

Le lumen est l'unité de mesure du flux lumineux. Le nombre de lumens est repris sur l'emballage.



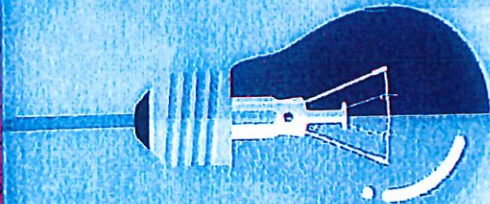
## LED

2 W	=	220-250 lumens
5 W	=	410-470 lumens
7 W	=	700-810 lumens
9 W	=	920-1060 lumens



## AMPOULE HALOGÈNE

15 W	>	2 W
25 W	>	5 W
40 W	>	7 W
45 W	>	9 W



## AMPOULE CLASSIQUE

25 W	>	15 W
40 W	>	25 W
60 W	>	40 W
75 W	>	45 W

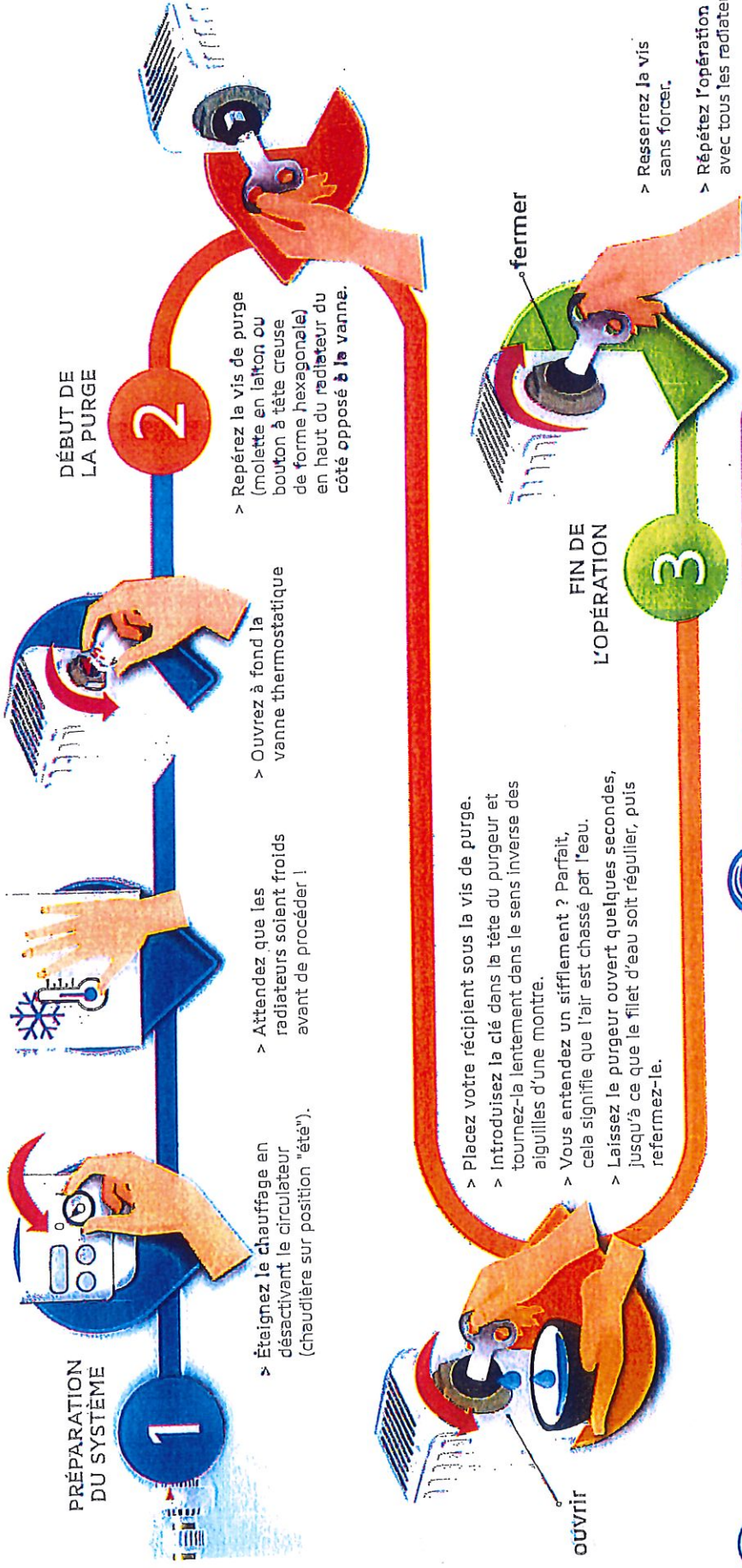


Sibelga  
energizing the city



# 5 Purger mon radiateur en 3 étapes

**PURGER VOS RADIATEURS ? Une bonne habitude à prendre !**  
Cette opération très simple est indispensable pour évacuer les bulles d'air et les boues qui empêchent le bon fonctionnement de votre système de chauffage.



## 1 PRÉPARATION DU SYSTÈME

- > Éteignez le chauffage en désactivant le circulateur (chaudière sur position "été").

- > Attendez que les radiateurs soient froids avant de procéder !

- > Ouvrez à fond la vanne thermostatique

## 2 DÉBUT DE LA PURGE

- > Repérez la vis de purge (molette en laiton ou bouton à tête creuse de forme hexagonale) en haut du radiateur du côté opposé à la vanne.

ouvrir

- > Placez votre récipient sous la vis de purge.
- > Introduisez la clé dans la tête du purgeur et tournez-la lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- > Vous entendez un sifflement ? Parfait, cela signifie que l'air est chassé par l'eau.
- > Laissez le purgeur ouvert quelques secondes, jusqu'à ce que le filet d'eau soit régulier, puis refermez-le.

## 3 FIN DE L'OPÉRATION

- > Resserrez la vis sans forcer.
- > Répétez l'opération avec tous les radiateurs.



Quand ?



avant la remise en route de votre chaudière.

## Purger mes radiateurs : en pratique



Commencer en haut ou en bas ?

Si vous devez purger plusieurs radiateurs, commencez toujours par le bas et remontez progressivement jusqu'au dernier radiateur du circuit.



by **Sibelga**  
energizing the city



# energuide by sibelga



## Une réponse claire à vos questions sur l'énergie à Bruxelles

Ces quelques pages vous ont intéressés ?  
Vous en voulez encore ?

Rendez-vous sur [energuide.be](http://energuide.be)

Vous y trouverez :

- > des conseils,
- > des témoignages,
- > des questions-réponses pratiques classées par catégories,
- > des articles sur la consommation des appareils électroménagers, l'isolation, les véhicules électriques, les constructions durables, le black-out, les panneaux solaires, les acteurs du marché de l'énergie...

Sans oublier notre magazine en ligne



by Sibelga





# Gestion des déchets





# Calendrier des collectes en 2024

Attention, les dates en rouge signalent que la collecte est reportée par rapport au jour habituel de passage.

Les collectes des déchets en porte-à-porte commencent très tôt le matin, à partir de 5h30 (4h30 en été). Il est conseillé de sortir les sacs la veille à partir de 18h.

En cas de travaux sur la voirie, les déchets organiques, les déchets résiduels et les PMC doivent être déposés à la limite du chantier. Exceptionnellement les papiers-cartons, habituellement collectés via conteneurs, peuvent être déposés en vrac toutes les 4 semaines (dates collectes de votre calendrier). Plus d'infos auprès de votre administration communale.

Faites en sorte que vos sacs de déchets organiques, vos sacs de déchets résiduels, vos sacs PMC et vos papiers-cartons soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver en bord de voirie et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur, cela complique le travail des collecteurs. Les sacs verts de déchets organiques peuvent être placés dans un contenant qui ne doit pas être muni d'un couvercle et ne peut pas dépasser la hauteur du sac.



Sac déchets organiques (max. 13 kg)

Sac déchets résiduels (max. 13 kg)

Papiers-cartons en conteneur

Sac Bleu (PMC)

## SENEFFE : Zone A = Seneffe, Familleureux, Petit-Rœulx-Lez-Nivelles Zone B = Arquennes, Feluy

DATES 2024	Fréquence des collectes	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Déchets organiques (sac vert)	2, 8, 15, 22, 29 le lundi	5, 12, 19, 26	4, 11, 18, 25	2, 8, 15, 22, 29	6, 13, 21, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28	4, 12, 18, 25
ZONES A ET B	Toutes les 2 semaines, le lundi	8, 22	5, 19	4, 18	2, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	2, 16, 30	14, 28	12, 25	9, 23
	Toutes les 2 semaines, le lundi	8, 22	5, 19	4, 18	2, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	2, 16, 30	14, 28	12, 25	9, 23
ZONE A	Toutes les 4 semaines, le lundi	8	5	4	2, 29	27	24	22	19	15	14	12	9
ZONE B	Toutes les 4 semaines, le lundi	22	19	18	15	13	10	8	5	2, 30	28	25	23

Attention aux jours de collecte reportés

**Déchets organiques**  
Le 2/1 au lieu du 1/1  
Le 2/4 au lieu du 1/4  
Le 21/5 au lieu du 20/5  
Le 12/11 au lieu du 11/11

**Déchets résiduels**  
**Sac Bleu (PMC)**  
**Papiers-cartons (zone A)**  
Le 2/4 au lieu du 1/4  
Le 12/11 au lieu du 11/11

Collecte dans les recyparcs :

Vélos : 20 avril (3ème samedi)  
Jouets : 19 octobre (3ème samedi)



**Le sac bleu adore quand  
les pots ne sont pas empilés !**



**HYGEA**  
Intercommunale  
de gestion  
environnementale

Rendez-vous sur [fostplus.be](http://fostplus.be) et [www.collectehygea.be](http://www.collectehygea.be)  
ou téléchargez l'application Recycle!

Notre équipe support est disponible via le 0800 11 799,  
Chaque jour ouvrable de 8h30 à 16h30.



**Fostplus**



# Triez vos emballages en un clin d'œil avec les guides de tri

**PMc** (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE**

Bouteilles

Flacons

Barquettes et raviers

Pots et tubes

Films, sacs et sachets

Capsules de boissons

**EMBALLAGES METALLIQUES**

Canettes et boîtes de conserve

Aérosols

Barquettes et raviers

Couvercles, bouchons et capsules

Capsules de boissons

**CARTONS A BOISSONS**

**CE QUI EST INTERDIT DANS LE NOUVEAU SAC BLEU**

- Les emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film en plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compoté ou de nourriture humide pour animaux,...
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiant, pesticides, carburants, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- Les emballages avec une contenance supérieure à 8l
- La frigolite
- Autres objets

**ATTENTION!**

N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

**Les règles pour un bon recyclage**

Égouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon

Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entière des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

**Papiers-cartons**

Collecte en porte-à-porte

Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes.

Pour les citoyens en dérogation

**Remarques:**

- Enlevez le film en plastique des publications.
- En zone de dérogation, mettez vos papiers dans des caisses en carton, bien fermées de max. 15 kg.

**CE QUI EST INTERDIT DANS LES PAPIERS-CARTONS**

Les papiers et cartons souillés • Les photos • Les papiers peints • Le papier aluminium

**DECHETS RESIDUELS**

**Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent**

À déposer dans les bulles

Verre incolore

Verre coloré

**Remarques:**

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé, ni couvercle ni bouchon.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les déchets clandestins sont passibles de sanctions.

**CE QUI EST INTERDIT DANS LES BULLES À VERRE**

Les verres résistants aux hautes températures • Les porcelaines, les céramiques et les terres cuites • Les verres plats (ytres et miroirs), l'opaline et le cristal • Les ampoules, tubes néon économiques et lampadais

**RECYPARC**





Guide de tri des déchets résiduels  
Collectés uniquement via le sac moka réglementaire, en porte-à-porte toutes les 2 semaines  
ou via les points d'apport volontaire répartis dans la commune.

<p>Déchets divers</p>	<p>Déchets d'hygiène</p>
-----------------------	--------------------------

**Interdits**

- Déchets recyclables (organiques, PMC, etc.)
- Déchets dangereux (produits corrosifs, piles, etc.)

**À jeter aux collectes sélectives.**  
**À jeter dans les recyparc.**



Plus d'infos au  
0800/11 799  
(n° gratuit) ou  
[www.hygea.be](http://www.hygea.be)



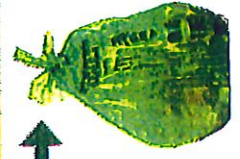
Guide de tri des déchets organiques  
Collectés uniquement via le sac vert réglementaire, en porte-à-porte chaque semaine.

<p>Déchets de cuisine</p>	<p>Petits déchets de jardin</p>	<p>Autres déchets</p>
		<p>Mouchoirs et serviettes en papier</p> <p>Papier essuie-tout</p> <p>Litières biodégradables pour animaux</p>

**Interdits**

- Films en plastique
- Emballages en plastique
- Lingettes
- Langes (enfants et adultes)
- Litières non biodégradables
- Pots de repiquage en plastique

**À jeter dans le sac bleu.**  
**À jeter dans le sac moka des déchets résiduels.**  
**À jeter dans les recyparc.**



En cas de mauvais contact, contactez votre sac et présentez-le lors de la prochaine collecte après

Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ni de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.





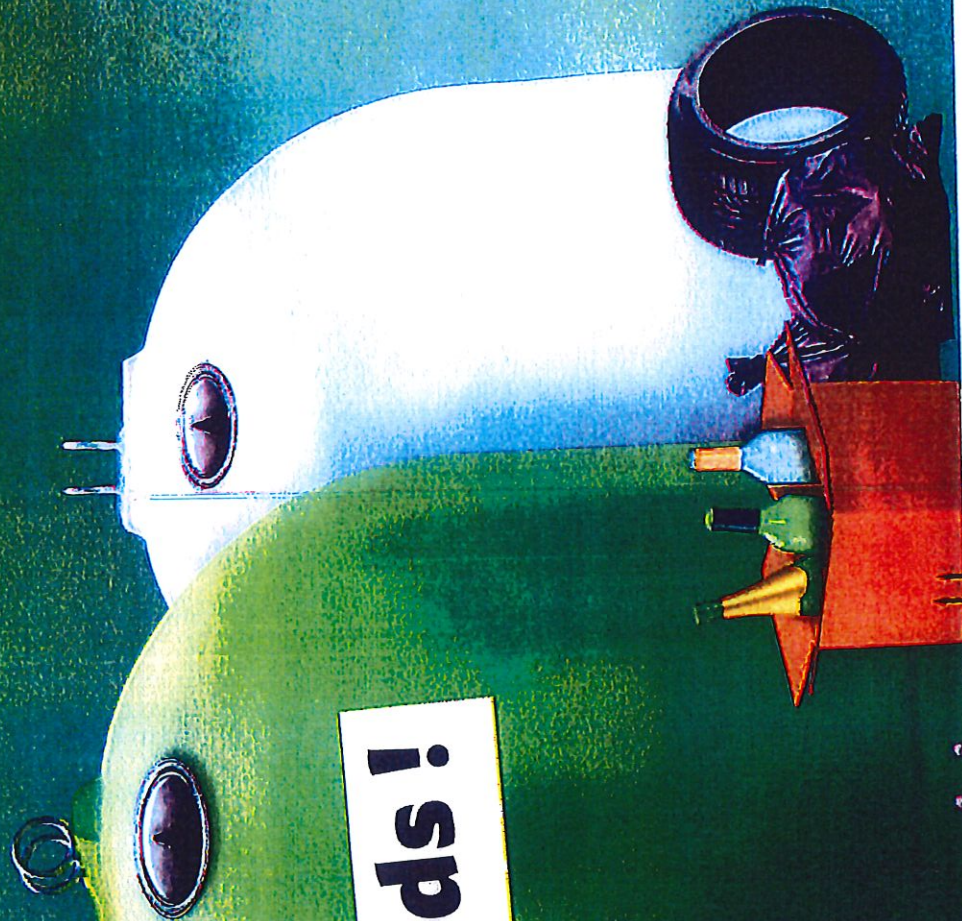
# INÏTERDÏT !



**Hep,**

**On ne dépose**

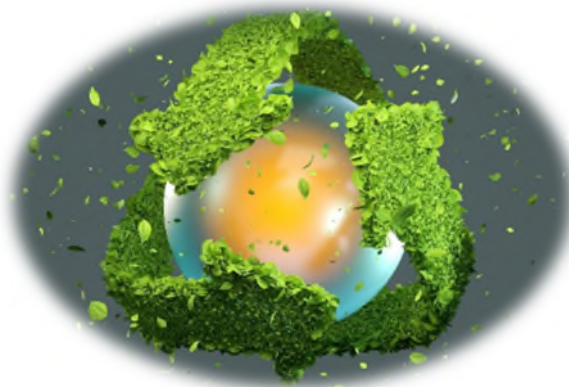
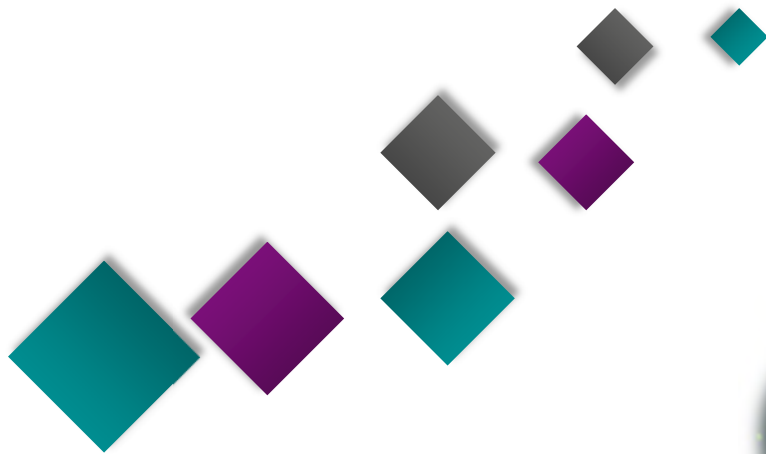
**rien à mes pieds !**



**HÏGGEA**  
Intercommunale  
de nettoyage

Cocteluc





## LE RECYPARC

Rue de Tyberchamps (près du Canal)

Horaire d'hiver (Du 15 septembre au 14 juin)

Ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 17h00

Horaire d'été (Du 15 juin au 14 septembre)

Ouvert du mardi au vendredi de 10h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 et 17h00



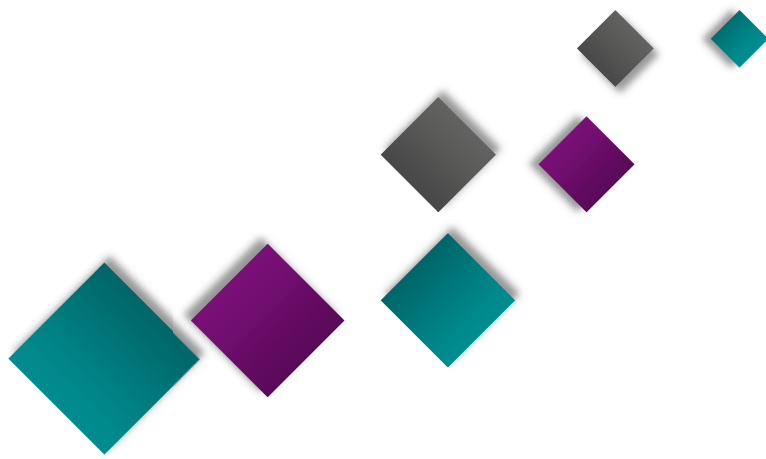
## SERVICE À DOMICILE

Hygea collecte à la demande des ménages tous les déchets pouvant être déposés au recyparc hormis les inertes. Un forfait de 75€ pour 6m<sup>3</sup> est à payer au préalable par virement bancaire, ensuite après l'enlèvement, un remboursement du trop-perçu de 5€/m<sup>3</sup> en moins sera effectué en fonction de la quantité de déchets embarquée.

Ces déchets devront être triés, conditionnés ou liés pour être prêts à l'enlèvement (quantité maximale de 6 m<sup>3</sup> par trimestre). Les objets devront être déposés la veille au soir devant votre domicile (voir conditions du règlement de police de votre commune). 0800/11.799







Commune

Centre Public  
d'Action Sociale

Plan de Cohésion Sociale







## Votre commune

Rue Lintermans, 21  
7180 Seneffe  
064/52.17.00  
<https://www.seneffe.be/>

### SERVICE POPULATION & ETRANGERS

Changement de domicile, Carte d'identité, Kids-ID, Passeport.

### SERVICE ETAT CIVIL & CIMETIÈRES

Naissance, mariage, cohabitation légale, décès, acquisition de la nationalité belge, recherches généalogiques, cimetières, dernières volontés.

### SERVICE PERMIS DE CONDUIRE

Demande, Obtention, Perte

### SERVICE CASIER JUDICIAIRE

Extrait de casier judiciaire, ...

### SERVICE URBANISME

Permis d'urbanisme, Permis de location, Prescriptions urbanistique

### SERVICE ENVIRONNEMENT

Permis d'environnement, Développement naturel, Transition énergétique (Pollec 3)

### SERVICE ÉVÉNEMENTS

Location de salles, Maisons de village, Autorisations communales

### SERVICE TAXES

Poubelles, Logements inoccupés

### SERVICE JEUNESSE

Ecoute pour le jeune, information sur des thématiques, accompagnement individuel, mouvements de jeunesse, ...

### SERVICE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Stérilisation des chats errants







## Zone de police / secours

### SERVICE PRÉVENTION

065 / 32.17.19

### SERVICE INCENDIE

Bld Roi Baudouin, 1  
7100 La Louvière  
064 / 23.98.70 - Secours 100

### POLICE LOCALE

Chaussée de Nivelles 91  
7170 MANAGE  
Ouvert au public 7/7 jours de 06h00 à 20h00  
064.513.200

### COMMISSARIAT DE SENEFFE

Rue des Canadiens, 15  
7180 Seneffe  
064/513 170



### CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES

#### DE NIVELLES

Avenue de Burlet, 4A  
1400 Nivelles  
067/22.03.08







## CPAS

Rue de Chèvremont 1/1  
7181 Arquennes  
067/87.44.80

### SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

Accueil de toutes les personnes souhaitant réaliser une demande d'aide ou avoir des renseignements.

### SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES

Analyse des situations financières et d'endettement.

Négociation de plans de paiement auprès des créanciers.

Accompagnement social et budgétaire.

Médiation de dettes amiable et règlement collectif de dettes.

Prévention du surendettement: animations autour de la gestion budgétaire.

### SERVICE D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Bilan socio professionnel.

Aide à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, ...) et de formations.

Définition de projet professionnel.

Suivi des personnes engagées sous contrat article 60 §7.

Suivi professionnel des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et bénéficiaires d'aides du CPAS.

### SERVICE ÉNERGIE

Analyse de la facture

Demande d'intervention du Fonds Energie

Réalisation de bilan énergétique du logement

Mise en œuvre du plan d'action et de prévention en matière d'énergie

Participation à la commission locale pour l'énergie

Organisation d'un groupe énergie (une fois par mois)

### SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES, AUX PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Entretien normal des pièces habitées

Aide relationnelle (écoute, identification des difficultés, soutien, maintien de l'autonomie)

Aide sociale (accompagnement lors de démarches administratives et gestion du budget)

Rôle éducatif (soutien des familles dans leur rôle éducatif, conseil d'hygiène de vie,...)

### LE SERVICE TRANSPORT

Toute personne peut bénéficier de ce service. La priorité est donnée aux personnes les plus isolées et aux rendez-vous médicaux.

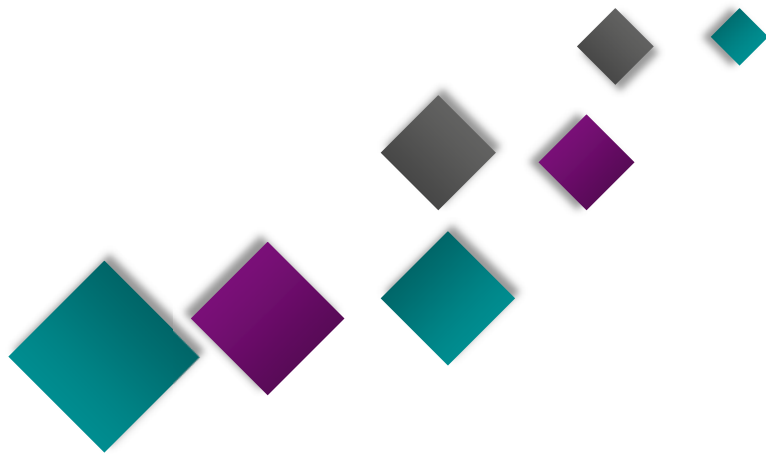
Les chauffeurs sont disponibles du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

Il s'agit d'un service payant, sous la forme d'une indemnité kilométrique de 0,3542 euros. Ce montant est revu chaque année au 01/07.

En cas de difficultés financières, la gratuité du service peut être octroyée sur base d'une enquête sociale.







## CPAS

Rue de Chèvremont 1/1  
7181 Arquennes  
067/87.44.80

### LE SERVICE DES REPAS À DOMICILE

Ce service est destiné aux personnes qui sont dans l'impossibilité de se préparer des repas pour des raisons matérielles, physiques ou psychologiques. Ce service favorise ainsi le maintien au domicile.

### LE SERVICE CULTURE ET SPORT

Ce service s'adresse à l'ensemble des familles bénéficiant de l'aide du CPAS ou éprouvant des difficultés financières. Il peut intervenir, sur base d'une enquête sociale, dans le coût des activités culturelles et sportives : la journée multisports, les excursions, voyages scolaires, abonnements sportifs, certains spectacles (article 27),...

Ce service délivre également des tickets Art. 27 au prix modique de 1,25 € pour la participation à des activités culturelles spécifiques.

### LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Afin de mieux répondre aux besoins des aînés, le CPAS dispose de 2 lotissements de 37 maisons pour personnes âgées :

Le site de Feluy/Arquennes – Parc des 4 Jalouses :  
22 maisons.

Le site de Seneffe – Parc Scrawelle : 15 logements  
et un local communautaire.

### LA MAISON DE QUARTIER

La maison de quartier propose un panel d'activités : chant, danse, couture, tricot, art floral, création d'albums photos, lecture vivante, visite d'expositions, ateliers culinaires et sorties culturelles, ...

Le programme évolue au rythme des saisons et sollicitations des participants. Et pour rassembler tout le monde, quoi de plus convivial que le traditionnel repas du mois !

### SERVICE D'AIDE À LA MOBILITÉ

Transport de toute personne habitant l'entité, pour des rendez-vous médicaux, administratifs, pour faire des courses...

### INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL POUR LES RÉFUGIÉS POLITIQUES

Hébergement dans une maison communautaire et dans une maison familiale.







## Service du PCS

Place Penne d'Agenais, 12  
7180 SENEFFE  
064/52.17.13 - 0494/53.24.94  
f.urbain@seneffe.be

### REPAIR CAFE

Des réparateurs bénévoles vous attendent avec vos objets à réparer... ordinateurs, tablettes, smartphones, petits électros tels que sèche-cheveux, grille-pain, machine à café, radio... , vélo ,ou encore vos vêtements.

Un seul objet à la fois par personne et par atelier. Réparations gratuites. Une tirelire sera à disposition si vous désirez soutenir l'initiative.

### SENIOR FOCUS

L'Administration communale de Seneffe distribue gratuitement, à toutes les personnes, habitant l'entité, âgées de 65 ans et plus, le kit « Senior Focus ».

En cas d'urgence, pour faciliter le travail des premiers intervenants que sont les pompiers, médecins, policiers ... et gagner un maximum de temps pour aider la personne en difficulté, il est proposé de placer dans le frigo une boîte hermétique colorée qui renfermera toutes les informations personnelles et médicales pouvant contribuer à lui sauver la vie !

### SERVICE VOLONTARIAT

Le service communal du Plan de Cohésion Sociale (PCS) et l'ASBL « Give a Day » ont développé conjointement une plateforme de volontariat disponible gratuitement pour toutes les associations présentes sur le territoire de la commune.

Il s'agit d'une plateforme digitale qui fait le lien automatique entre les volontaires bénévoles et les besoins des associations/clubs. Elle est accessible via cette adresse : [www.giveaday.be/seneffe](http://www.giveaday.be/seneffe)

Si dans le cadre des activités mises en place par votre groupe, vous avez besoin de volontaire(s) pour assurer diverses tâches indispensables à son bon fonctionnement, ce service est fait pour vous.

### SOS PAPOTE

L'épidémie oblige chacun d'entre nous à redoubler de prudence, à garder ses distances, à rester chez soi et à éviter tout contact amical, convivial pourtant indispensable au « moral » et à l'équilibre psycho-social en général. Tous ces gestes indispensables pour vaincre ce virus risquent de provoquer encore un peu plus d'isolement et de détresse morale ...

Dans ce contexte, le service du Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale propose le service "SOS papote"

C'est tout simple et c'est gratuit :

Vous connaissez quelqu'un qui a besoin d'un peu de soutien, d'un peu de réconfort en cette période compliquée, vous pouvez, en toute discrétion, nous transmettre ses coordonnées téléphoniques. Nous prendrons contact avec cette personne pour un échange téléphonique, convivial et chaleureux.

Si vous aussi, vous souhaitez discuter de la situation vécue actuellement et de vos éventuelles difficultés à surmonter tout cela ... N'hésitez pas !

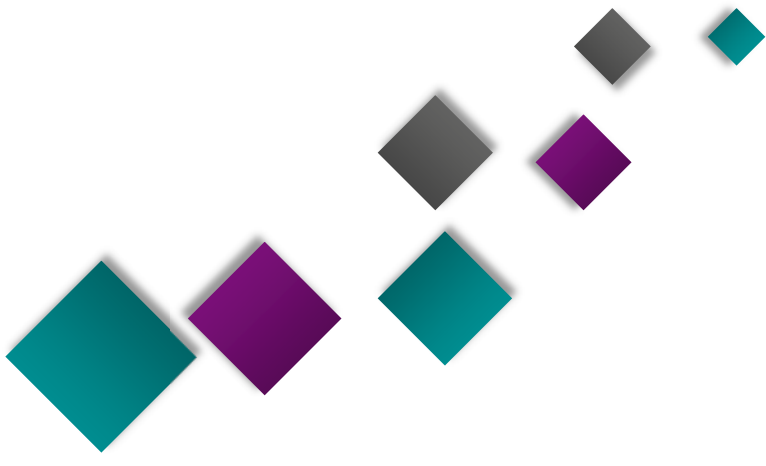
### LE SERVICE « HANDICONTACT »

Le bureau d'accueil « Handicontact » de Seneffe se situe dans les locaux du « Guichet des Associations » - 13, place de Penne d'Agenais à 7180 Seneffe.

Il vous accueille, actuellement et pour cause de coronavirus, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 0471/61.86.91 , ou par mail à l'adresse [handicontact@seneffe.be](mailto:handicontact@seneffe.be).







# Aides hors CPAS





## Aides hors CPAS

### RESTOS DU CŒUR

Place Elie Delferrière, 6  
6000 Charleroi  
071/20.07.91 - 071/20.07.92  
secretariat.charleroi@restaurantducoeur.net

### L'AURORE

Rue du Château, 82  
6150 Anderlues  
071/54.89.00  
Service résidentiel pour personnes handicapées,  
jeunes et adultes

### ALE

Rue du Canal, 8  
7180 Seneffe  
064/44.42.20

### AMO CULTURES JEUNES CHAMASE

Rue des Hirondelles 21  
7181 Familleureux  
064/55.95.20

### LA FEMME PRÉVOYANTE SENEFFE

Chaussée de Mons, 132  
7180 Seneffe  
064/55.77.32  
0499/57.92.44



### OEUVRES SOCIALES DE LA MAISON DU PEUPLE D'ARQUENNES

Avenue Deladière, 11  
7180 Seneffe  
067/87.77.51

### VIE FÉMININE ARQUENNES

Rue du Bon Conseil, 49  
7181 Arquennes

### I.M.A.S. ASBL

Intégration de Médecines en matières  
d'Ambiance, d'Assuétudes et d'Alimentation  
Centre Santé Environnement  
Place de la Station, 10  
7181 Feluy





## Aide hors CPAS

### HÔPITAUX PROCHEs

#### **Centre hospitalier universitaire Tivoli**

Avenue Max Buset, 34  
7100 La Louvière  
064/27 61 11

#### **Centre hospitalier de Nivelles**

Rue Samiette, 1  
1400 Nivelles  
Général : 067/88 52 11  
Urgences : 067/88 53 00

#### **Hôpital de Jolimont**

Rue Ferrer, 159  
7100 Haine-Saint-Paul  
Général : 064/23 30 11  
Urgences : 064/23 40 50

### MÉDECIN DE GARDE

Pour joindre un médecin de garde les soirs et nuits de semaine, le week-end et les jours fériés, formez le 1733.

Poste de Garde de Médecine Générale, :  
rue Hamoir, 164, à La Louvière.

Ouvert les samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

### PHARMACIES DE GARDE

[www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be) ou 0903 99 000 (1,50 €/min)  
Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067 88 92 11 (Police locale)

Samu - Ambulance  
urgences 112

### CENTRE ANTIPOISONS

070/24.52.45  
[www.centreantipoisons.be](http://www.centreantipoisons.be)

### ODEUR DE GAZ

0800/87.087

### S.O.S. NATURE-ENVIRONNEMENT

Ce numéro peut être appelé d'urgence en cas de pollution constituant une menace grave pour un écosystème  
070/23.30.01

### SWDE

Vous pouvez nous contacter si vous doutez de la qualité de votre eau de robinet, rencontrez des problèmes de facturation ou constatez une coupure (pour les abonnés de la SWDE).

087/87.87.87  
[www.swde.be](http://www.swde.be)

### CROIX-ROUGE

105  
[www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)

### CHILD FOCUS

116 000  
[www.childfocus.be](http://www.childfocus.be)  
Violences conjugales  
0800/30.030  
[www.ecouteviolencesconjugales.be](http://www.ecouteviolencesconjugales.be)

### ECOUTE ENFANT

103  
<http://www.103ecoute.be/>

### VETAHOME (URGENCE - GARDE VÉTÉRINAIRE)

02/221 08 40  
[www.vetathome](http://www.vetathome)





Petite enfance

Ecole

Activités extra-scolaires







## Petite enfance

### CRÈCHE COMMUNALE "L'ÉVEIL"

Chaussée de Familleureux, 4b  
7181 Feluy  
067/87.42.64

### ACCUEILLANTES INDÉPENDANTES, AGRÉES PAR L'ONE

#### **Pirouline pause cartable**

Grand place 13  
7100 Haine Saint Pierre  
064/23.80.40  
064/23.80.42  
pdubois@pirouline.be  
accueillantes@pirouline.be

#### **Baby Club**

Rue Grinfaux, 44  
7181 Petit-Roeulx  
0498/25.95.41

#### **Les Galipettes**

Rue de Courcelles, 32  
7180 Seneffe  
064/21.31.24  
064/26.79.60  
emiliegoffin2110@gmail.com  
www.lesgalipettes.be

#### **Les P'tits Oustitis d'Arquennes**

Rue des écoles, 10  
7181 Arquennes

#### **Crèche La Petite Enfance**

Rue du Miroir, 2  
7180 Seneffe  
064/55 68 20  
064/54 98 36  
creche.lapetiteenfance@gmail.com

### CONSULTATIONS ET PERMANENCES ONE

#### **La consultation médicale ONE de la commune de Seneffe**

Rue Lintermans, 21  
7180 Seneffe  
0499/572.937

#### **O.N.E. Familleureux**

Rue Ferrer, 2  
7181 Familleureux  
064/54.94.20  
0499 997688

#### **O.N.E. Feluy**

Chaussée de Familleureux, 6  
7181 Feluy  
067/87.42.65  
0499/57.28.11

## Ecoles

### ÉCOLES COMMUNALES

#### **Ecole Communele d'Arquennes**

rue des Ecoles, 10  
7181 Arquennes  
067/87 86 72  
ec.arquennes@gmail.com

#### **Ecole Communele de Familleureux**

Rue Ferrer, 106  
7181 Familleureux  
064/54.81.86  
0499/88.87.49  
ec.familleureux@seneffe.be

#### **Ecole communele de Seneffe**

Rue de Buisseret, 13  
7180 Seneffe  
064/54 83 44  
0491/39 43 19  
ec.seneffe@seneffe.be"

#### **Ecole Communele de Petit-Roeulx**

Place de Petit-Roeulx, 3  
7181 Petit-Roeulx-Lez-Nivelles  
067/21.99.09  
0491/39.43.19  
ecole.ptrln@seneffe.be

#### **Ecole Communele de Feluy**

Chaussée de Marche, 27 bis  
7181 Feluy  
067/877.391  
0478/32.85.94  
ecole.feluy@seneffe.be

### ENSEIGNEMENT LIBRE

#### **Ecole Libre de Feluy**

Chaussée de Familleureux, 8  
7181 Feluy  
067/87.71.40  
ecolesaintealdegondfeluy@gmail.com

#### **Ecole Libre de Seneffe**

Rue Général Leman, 6  
7180 Seneffe  
064/55 70.35  
el.seneffe@gmail.com







## Activités extra-scolaires

### ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

Rue des Canadiens , 15  
7180 Seneffe  
064/52.17.67

### ACADÉMIE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE SENEFFE

067/21.62.46

### LA GIRELLE ASBL

Place Penne d' Agenais, 12  
7180 Seneffe  
<http://lagirelleasbl.wix.com>

### ATELIERS ENGLISH CLUB

Rue Saint Antoine, 6  
7181 Feluy  
67/87.77.37  
067/87.96.47

[timrobertsonbelgium@yahoo.fr](mailto:timrobertsonbelgium@yahoo.fr)

### CERCLE CULTUREL "ARKENNA"

Rue de la Coulette 13A  
7181 Feluy  
067/ 87.78.79  
[arkennaculture@gmail.com](mailto:arkennaculture@gmail.com)

### ATELIER MUSICAL MANAGE- SENEFFE A.S.B.L.

Place Roi Baudouin, 8  
7170 Bois d'Haine  
065/87.23.92  
0495/88.52.14  
[olivier.douyez@gmail.com](mailto:olivier.douyez@gmail.com)  
[www.atm-manageseneffe.be](http://www.atm-manageseneffe.be)

### CLUB D'ART FLORAL DE FELUY- SENEFFE

Rue Victor Rousseau, 1  
7181 Feluy  
064/55.49.92  
[jm.vanschel@skynet.be](mailto:jm.vanschel@skynet.be)

### CHANTS LIBRES A.S.B.L.

Rue Pont Scaron, 20  
7181 Feluy  
0474/31.57.35

### SAMM' CHANTE

0472/35.08.99  
La compagnie maritime  
Chemin de la Tourette, 7  
7181 Feluy  
064/67.77.20  
0477/66.20.48  
[info@lacompaniemaritime.be](mailto:info@lacompaniemaritime.be)  
[www.lacompaniemaritime.be](http://www.lacompaniemaritime.be)

### COMITÉ DE QUARTIER "PONT À LA MARCHE" DE FAMILLEUREUX

064/54.86.74  
[legrand.robert.denis@live.be](mailto:legrand.robert.denis@live.be)  
<http://zygobert.canalblog.com/>

### MAISON DE LA MÉMOIRE

Faubourg de Mons, 21  
1400 Nivelles  
067/84.30.46  
[grauxalain1947@gmail.com](mailto:grauxalain1947@gmail.com)  
[Www.mdmemoireseneffe.blogspot.com](http://Www.mdmemoireseneffe.blogspot.com)

## Mouvements de jeunesse

FAUCONS ROUGES

0474/73.59.20

PATRO FILLES - SAINT JOSEPH

0494/49.15.10



PATRO GARÇONS - NOTRE DAME DE TOUTE JOIE

0494/16.61.46

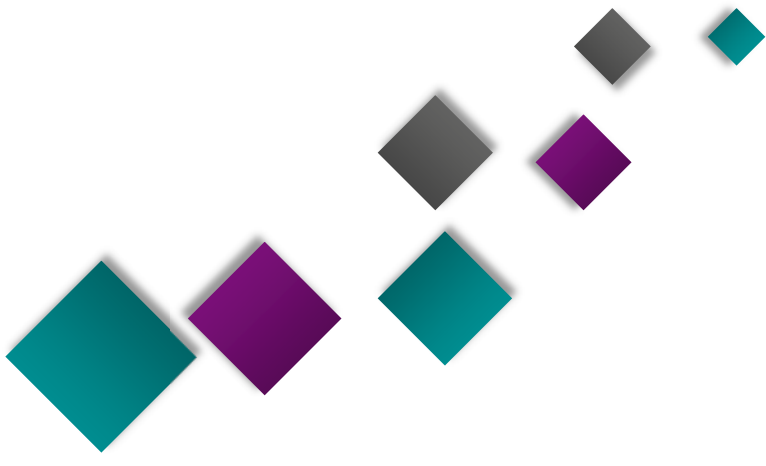
[anthony.durieux@icloud.com](mailto:anthony.durieux@icloud.com)

UNITÉ SCOUTE DE FELUY

0472/64.34.27

[unitedefeluy@gmail.com](mailto:unitedefeluy@gmail.com)





Sport

Culture





**Sport**  
**Sports collectifs**  
**Gymnastique**  
**Sports de raquettes**

**BALLE PELOTE**

Rue Omer Lion  
7181 Arquennes  
0496/20.29.00

**BASKET BALL**

Place Alcantara, 5  
7181 Arquennes  
0494/24.68.74

**FOOTBALL**

Rue du Maffle, 2  
7180 Seneffe  
0478/88.63.87

**FOOTBALL CORPORATIF**

Rue Omer Lion  
7181 Arquennes  
0495/13.09.32

**FOOTBALL FÉMININ**

Rue Omer Lion  
7181 Arquennes  
0474/13.09.32

**MINI FOOT**

Place Alcantara, 5  
7181 Arquennes  
0499/08.04.57

**FUTSAL SENEFFE BE COOL**

Place Alcantara, 5  
7181 Arquennes  
0491/25.70.08

**DYNA'GYM SENEFFE**

Place Alcantara, 5  
7181 Arquennes  
0472/64.41.36

**DOS ET HARMONIE : STRETCHING**

Chaussée de Mons, 167  
7180 Seneffe  
0475/21.90.66

**FITNESS/ABDOS FESSIERS/ STRET-  
CHING**

Rue de Buisseret, 19  
7180 Seneffe  
0490/43.86.82

**FITNESS**

Place Alcantara, 5  
7181 Arquennes  
0472/98.60.98

**TENNIS**

Rue de l'Equipée  
7181 Feluy  
0496/50.43.67

**T.T.C FAMILLEUREUX**

Rue Ferrer, 2  
7181 Familleureux  
0479/81.43.16

**TENNIS DE TABLE**

Place Alcantara, 5  
7181 Arquennes  
0473/62.71.64

**BADMINTON**

Place Alcantara, 5  
7181 Arquennes  
0476/41.17.49







**Sport**  
**Marche/Jogging**  
**Self Défense**  
**Sports seniors**  
**Sports d'adresse**

**MARCHE NORDIQUE**

0495/16.35.87

**JE COURS POUR MA FORME**

0497/50.35.78

**ENEQ SPORT SENEFFE**

067/87.84.09

**TIR AU BERCEAU**

Chaussée de Marche

7181 Feluy

0474/53.18.84

**CAPOERIA**

Place Alcantara, 5

7181 Arquennes

0485/82.59.07

**KARATÉ**

Place Alcantara, 5

7181 Arquennes

0477/98.75.82

**TAEKWONDO**

Place Alcantara, 5

7181 Arquennes

Ou

Chaussée de Familleureux, 15

7181 Feluy

0489/57.04.19

**TAE CHI CHUAN ET QUI GONG**

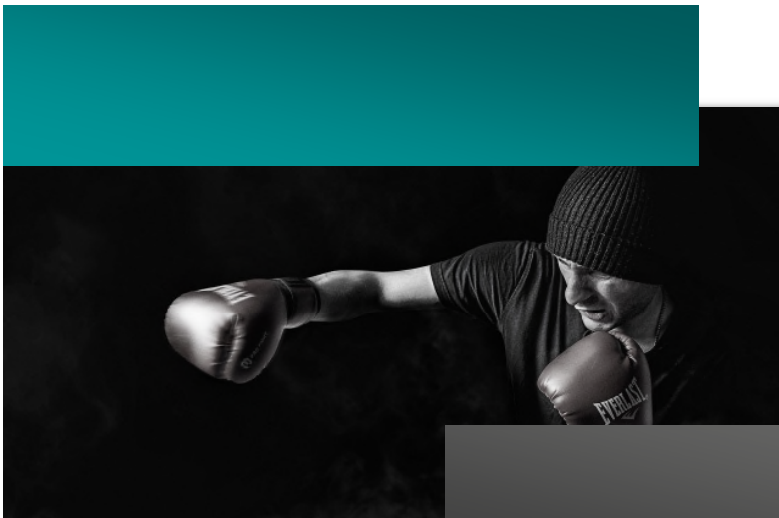
Rue du Canal, 8

7180 Seneffe

Ou

Chaussée de Familleureux, 15

7181 Feluy



Sport  
Sports nautiques / pêche  
Sports 2 roues  
Sports seniors / Sports adresse  
Danse  
Sports équestres/Sports Canin

AVIRON

Rue de la Marlette, 3  
7180 Seneffe  
0497/80.70.55

SKI VITESSE

Rue de manage, 71  
7181 Seneffe  
0495/50.03.55

KAYAK

Rue de la Marlette, 3  
7180 Seneffe  
0489/72.58.11

MÉMORIAL WILLY MONTY

0496/38.61.39

VTT FEAR BIKERS

0475/68.39.26

DANSE CLASSIQUE

Rue de Buisseret, 19  
7180 Seneffe  
067/21.62.46

DANY'S DANCERS

Salle de la Rotonde, 8  
7180 Seneffe  
0471/71.91.23

EQUI-NOX

0486/48.16.66  
Asbl L'ami Fidèle  
Rue de la Marlette, 1  
7180 Seneffe  
0495/22.42.45

CENTRE ADEPS

Rue de la Marlette, 3  
7181 Seneffe  
064/54.90.89

CENTRE DE CONSEIL DU SPORT

« HAINAUT EST »

Rue des Olympiades, 2  
6000 Charleroi  
071/30.57.27



VOILE

Rue de la Marlette, 3  
7180 Seneffe  
064/55.46.22

LE GARDON ARGENTÉ

Vieux canal d'Arquennes  
0494/19.45.46

TEAM SENEFFOIS

0476/40.67.33

SNEF-BIKERS

0495/20.23.65



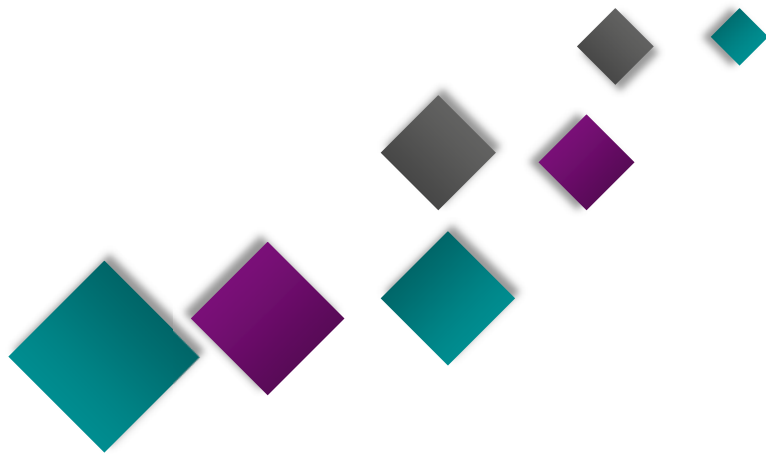
LES BUDDIE'S REB'S DANCERS

Rue Ferrer, 2  
7181 Feluy  
0496/50.78.83

LES ÉCURIES DU TRÈFLE

Rue de Rossegnes, 22  
7180 Seneffe  
0471/25.28.49





# Culture

## Les bibliothèques communales

### Arts

### Sites naturels et promenades

### Le centre culturel

#### BIBLIOTHÈQUE DE FAMILLEUREUX

Rue Ferrer, 2  
7180 Familleureux  
064/57.06.18

#### BIBLIOTHÈQUE D'ARQUENNES

Rue des Ecoles, 2  
7181 Arquennes  
067/87.87.55

#### BIBLIOTHÈQUE DE SENEFFE

Place Penne d'Agenais, 8  
7180 Seneffe  
064/52.17.87  
064/52.17.95

#### ATELIER EXPÉRIENCES PICTURALES

Rue des Canadiens, 7  
7180 Seneffe  
047780.79.77

#### LES P'TITS PAPIERS

067/87.84.75  
0499/19.37.46

#### LA GIRELLE ASBL

Place Penne d'Agenais, 12  
7180 Seneffe  
0486/35.26.59

#### CHÂTEAU DE SENEFFE

Rue Lucien Plasman, 7-9  
7180 Seneffe  
064/55.69.13

#### BALADÂNE

Rue de Crombize, 17b  
7181 Feluy  
0477/55.18.96

#### ESCAP'ÂNE

0497/48.68.52

#### ESPACE CULTUREL DE LA SAMME

Rue de la Rouge Croix, 1  
7180 Seneffe





# Transports





## SENEFFE

**Ligne 23 : Manage Gare - Familleureux (+Gare) - La Louvière – Manage Gare**

Manage - **Familleureux** - Besonrieux - Bois-D'haine - La Croyere - La Louvière - Jolimont - Fayt-Lez-Manage - Manage

**Ligne 36 : Seneffe - Manage - Haine-St-P. - La Louvière - Tivoli**

**Seneffe** - Manage - Fayt-Lez-Manage - Jolimont - Haine-St-Pierre - La Louvière - La Croyere - Bois-D'Haine

**Ligne 71 : Feluy Gare - Soignies Hôpital**

**Feluy** - Ecaussinnes - Naast - Soignies

**Ligne 72 : Manage Gare - Seneffe Centre - Arquennes – Nivelles Gare**

Manage - **Seneffe** - **Feluy** - **Arquennes** - Nivelles

**Ligne 74 : Feluy Place - Arquennes - Nivelles Gare**

**Feluy** - **Arquennes** - Nivelles

## PONT-À-CELLES

**Ligne 50 : Charleroi Beaux-Arts - Luttre Gare**

Charleroi - Lodelinsart - Jumet - Gosselies - **Thiméon** - **Viesville** - **Luttre**

**Ligne 51 : Luttre Gare - Monceau-sur-Sambre**

**Luttre** - **Pont-à-Celles** - Gouy-Lez-Pieton - Trazegnies - Courcelles - Souvret - Goutroux - Monceau-sur-Sambre

**Ligne 64 : Gosselies - Pont-à-Celles - Obaix - Buzet - Rêves**

**Rêves** - Buzet - **Liberchies** - **Luttre** - **Thiméon** - Gosselies- Jumet

**Ligne 65 : Jumet - Pont-à-Celles**

**Pont-à-Celles** - **Luttre** - **Liberchies** - **Thiméon** - Gosselies - Jumet

**Ligne 66 : Frasnes-lez-Gosselies - Rêves - Pont-à-Celles**

**Luttre** - **Pont-à-Celles** - Obaix - Buzet - **Rêves** - **Frasnes-Lez-Gosselies**

**Ligne 167 : La Louvière - Luttre**

La Louvière - Jolimont - Fayt-Lez-Manage - La Hestre - Bellecourt - Chapelle-Lez-Herlaimont - Godarville - **Luttre**

## LES BONS VILLERS

**Ligne 64 : Gosselies - Pont-à-Celles - Obaix - Buzet - Rêves**

**Rêves** - Buzet - **Liberchies** - **Luttre** - **Thiméon** - Gosselies- Jumet

**Ligne 66 : Frasnes-lez-Gosselies - Rêves - Pont-à-Celles**

**Luttre** - **Pont-à-Celles** - Obaix - Buzet - **Rêves** - **Frasnes-Lez-Gosselies**

**Ligne 73 : Nivelles - Rêves - Fleurus**

Nivelles - Buzet - **Rêves** - **Frasnes-Lez-Gosselies** - Villers-Perwin - **Mellet** - Wangenies - Fleurus

**Ligne 366 : Genappe - Baisy-Thy**

**Rêves** - **Frasnes-Lez-Gosselies** - Sart-Dames-Avelines - Baisy-Thy - Houtain-le-Val - Loupoigne - Ways - Genappe

**LBV : Bonvibus Les Bons Villers**

Wayaux - **Mellet** - Villers-Perwin - **Frasnes-Lez-Gosselies** - **Rêves**





### GARE DE FAMILLEUREUX

Ligne 108 : La Louvière Centre - Binche

### GARE DE LUTTRE

Ligne 117 : Braine-le-Comte - Charleroi Sud

Ligne 124 : Bruxelles Midi - Charleroi Sud



### GARE DE MANAGE

Ligne 108 : La Louvière Centre - Binche

Ligne 117 : Braine-le-Comte - Charleroi Sud

### GARE DE NIVELLES

Ligne 124 : Bruxelles Midi - Charleroi Sud

### GARE DE CHARLEROI SUD

Ligne 117 : Braine-le-Comte - Charleroi Sud

Ligne 124 : Bruxelles Midi - Charleroi Sud

Ligne 130 : Charleroi Sud - Namur


Ligne 130a : Charleroi Sud - Erquelinnes

Ligne 132 : Charleroi Sud - Couvin

Ligne 140 : Charleroi Sud - Ottignies







**Les Jardins de Wallonie** S.R.L.  
agrée par la S.W.L. pour les communes de  
Les Bons Villers  
Pont-à-Celles  
Seraing

